



Lycée de Sèvres

www.atssec.net

NOTE D'INFORMATION AUX FUTURS ETUDIANTS en **Classe préparatoire au D.C.G.** ET A LEURS FAMILLES

Les associations périscolaires des étudiants en Gestion & Comptabilité, dont la principale se nomme l'ATSSEC, sont le support de nombreuses activités qui représentent les éléments spécifiques du projet pédagogique : jumelages, voyages, coopérative-livres, etc.

- Support juridique pour les jumelages :
 - avec le Rotary Club de Sèvres Ville d'Avray pour l'organisation du cycle de conférences et des visites d'entreprise proposées aux étudiants de la filière DCG – DSCG,
 - avec le Tribunal de Commerce de Nanterre ;
 - avec divers partenaires pour faciliter l'accueil de stagiaires.

- Support pédagogique pour des moyens spécifiques :
 - avec la création d'un fonds documentaire spécifique à la section: bibliothèque, abonnements de revues, cassettes vidéo, ou CD Rom qui servent de support de cours,
 - avec l'acquisition de moyens informatiques supplémentaires propres à nos sections qui permettent une réelle disponibilité du parc informatique,

- Support de solidarité :
 - avec plus de 1000 contacts d'anciens élèves, plus de 200 adresses professionnelles et 250 adhérents actifs...
 - avec l'organisation d'une coopérative d'achat de manuels scolaires, ou d'annales qui vous permet d'obtenir vos livres sans déplacements inutiles et à des prix particulièrement attractifs par rapport aux prix publics.

Le dynamisme de ces structures est le facteur décisif pour vous permettre de profiter d'un enseignement de qualité qui allie professionnalisme et moyens complémentaires mis à disposition des étudiants. Pour assurer la pérennité de ces organisations, la participation de chacun est indispensable.

L'adhésion à une association est un acte individuel mais FISCALEMENT les prestations d'une coopérative livres doivent être réservées aux adhérents de l'association, support de la coopérative. Seuls les adhérents peuvent donc bénéficier des services de la coopérative livres (remises, paiement en plusieurs fois, etc.) et des différentes subventions pour les voyages, dîners-débats.

C'est pourquoi il vous est demandé lors de l'inscription une participation de **105 € à l'ordre de l'ATSSEC** qui se décompose ainsi :

- 15 € d'adhésion à l'association,
- 20 € de participation au fonds documentaire,
- **70 € à valoir sur votre commande de livres neufs** (cela permet de passer des commandes dès le mois de juillet pour en disposer dès les premiers jours de la rentrée).

**CE PROJET PEDAGOGIQUE FORT EXISTE DEPUIS 30 ANS,
IL AIDE A VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE,
IL NE TIENT QU'A VOUS QU'IL PERDURE !**